



Cowansville

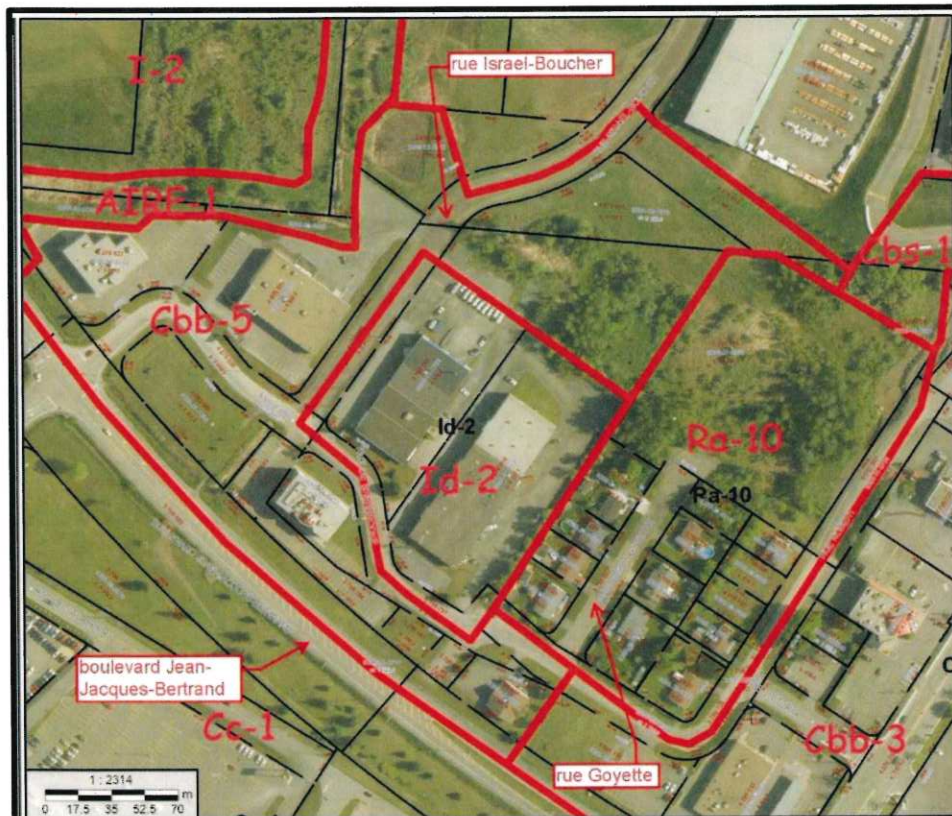
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-35-2022

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 21 mars 2022, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté le projet de règlement numéro 1841-35-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 et son plan de zonage pour les secteurs des rues Israel-Boucher et Goyette ainsi que l'abattage d'arbres.

Ce projet de règlement a pour principaux objets :

- 1) De créer la nouvelle zone résidentielle de forte densité Rc-27 à même une partie de zone commerciale Cbb-5 et de la zone résidentielle Ra-10;
 - 2) De modifier les grilles des usages autorisés;
 - 3) De modifier les grilles des normes d'implantation;
 - 4) D'interdire l'abattage en cour latérale et arrière ainsi que l'étêtage en général.
- A) La zone concernée par les dispositions des éléments 1 à 3 est constituée de la zone Cbb-5 et Ra-10 et des zones contiguës AIRE-1, I-2, Cbs-1, Cbb-3, Cc-1 et Id-2 qui sont illustrées au croquis suivant :



Secteur des rues Israel-Boucher et Goyette

B) La zone concernée par les dispositions de l'élément 4 est sur tout le territoire de la ville.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **mardi, 12 avril 2022 à 19 h** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le **projet de règlement**, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site internet de la Ville ou à l'hôtel de Ville au 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 13 h, ou en téléphonant au 450 263-0141.

Donné à Cowansville, ce 4 avril 2022



La greffière,
Julie Lamarche OMA